



Liste de contrôle pour les conducteurs de grues à tour pivotante

Vérification journalière avant la mise en marche

(Prière d'observer les indications du fabricant)

1. Contrôle visuel des défauts apparents de la grue:

- lest
- domaine de travail
- linguets de sécurité des crochets et autres accessoires de levage de la grue
- autres défauts

S'ils sont accessibles:

- limiteurs de charge (charge maximale et couple de charge)

Le cas échéant:

- voies de roulement, rails
- tampons et griffes

Monter sur la grue si possible une fois par jour, notamment en cas de manœuvres effectuées par radiocommande ou télécommande à câble.

2. Contrôle visuel des alentours de la grue

Au sol:

- modifications des fondations de la grue (calage non perpendiculaire, fissures dans le sol, cales mal fixées, autres modifications)
- à proximité de la plateforme tournante:
 - rayon libre (+ 50 cm distance de sécurité)
 - présence des barrières de protection requises
 - pas d'entreposage de matériel à l'intérieur du périmètre des barrières
 - pas de stationnement de machines ou d'engins à proximité immédiate

En l'air:

- rayon libre de la flèche de la grue

3. Enclencher l'**interrupteur principal** ou brancher le câble d'alimentation de la grue uniquement lorsque tout est en ordre.

4. Contrôle du fonctionnement de l'**interrupteur de sécurité** de la grue par enclenchement/déclenchement (jaune/rouge).

5. Pupitre de commande et télécommande:

- contrôle visuel des défauts apparents
- contrôle du fonctionnement des organes de commande, des boutons-poussoirs, des interrupteurs et du verrouillage du levier de commande

6. Contrôle du fonctionnement des interrupteurs de fin de course:

- limiteur de levage, haut
 - limiteur de distribution, avant/arrière
- S'ils sont accessibles, actionnement manuel:
- limiteurs de charge (charge maximale et couple de charge)

Le cas échéant:

- fins de course des voies de roulement
- limiteur d'orientation

7. Contrôle des freins:

- levage
- chariot
- orientation
- translation

8. Contrôle visuel des dommages éventuels **du câble de levage**.

9. Tout **défaut** doit être annoncé immédiatement au chef de chantier. Les travaux de levage ne peuvent être effectués qu'après élimination des défauts par un expert en grues.

Pendant les pauses

1. Décrocher la charge.
2. Remonter le crochet.
3. Le cas échéant: fixer les griffes ou dispositifs d'ancrage aux rails.

Risque de tempête

Mesures 1 à 6 à prendre dans les plus brefs délais en cas d'orage, de vent fort ou à la fin du travail.

Le vent est considéré comme fort quand:

- l'inclinaison de l'engin est incontrôlable sous l'action du vent
- la flèche ne tourne pas en position 1 ou 2 à cause du vent
- la flèche est perpendiculaire au sens du vent, elle ne reste pas facilement en place

Suva

Case postale, 6002 Lucerne

Renseignements

Secteur génie civil et bâtiment
Case postale, 1001 Lausanne
Tél. 021 310 80 40
service.clientele@suva.ch

Commandes

www.suva.ch/88179.f

Titre

Liste de contrôle pour les conducteurs
de grues à tour pivotante

Imprimé en Suisse

Reproduction autorisée, sauf à des fins
commerciales, avec mention de la source.

1^{re} édition: août 2000

Edition revue et corrigée: janvier 2014

Référence

88179.f

A la fin de la journée: mettre la grue hors service

1. Décrocher les charges et accessoires de levage (sangles, chaînes, caisses à outils, conteneurs câbles, bennes, etc.).
2. Remonter le crochet de levage (jusqu'à env. 2 m de l'interrupteur de fin de course).
3. Placer le chariot dans la position prescrite par le fabricant.
4. Déconnecter la commande de la grue.
5. Le cas échéant: fixer les griffes ou dispositifs d'ancrage aux rails.
6. Mise en girouette: la flèche doit pouvoir tourner librement (prendre soin de vérifier auparavant les distances de sécurité par rapport aux obstacles fixes).
7. Déclencher l'interrupteur principal ou débrancher le câble d'alimentation de la grue.
8. Cadenasser l'interrupteur de sécurité ou l'interrupteur principal de la grue.
9. En cas de nécessité, bloquer l'accès à la grue: enlever ou couvrir les échelles et fermer la cabine.

